

DÉPARTEMENT  
DE  
SEINE-SAINT-DENIS

ARRONDISSEMENT  
DU  
RAINCY

Nombre de Conseillers  
Municipaux  
en exercice : 53

Le Maire certifie avoir fait  
afficher aujourd'hui à la porte de  
la Mairie le compte rendu  
sommaire de la séance du Conseil  
Municipal du 21 mai 2014 et qu'il  
a été fait ... observation.

Le 28 mai 2014,

Le Maire,



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MAI 2014

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille quatorze le vingt et un mai à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BESCHIZZA.

**PRESENTS :** M. BESCHIZZA – Mme MAROUN – M. CANNAROZZO – Mme LAGARDE – M. AYYADI – Mme DELMONT-KOROPOULIS – M. CHAUSSAT – Mme FOUQUE – M. RAMADIER – Mme BELMOUDEN – MM. FLEURY – GIAMI – CAHENZLI – Mme MONTEBAULT – M. EL KOURADI – Mme ISIK – M. MORIN – Mme NICOT – MM. PACHOUD – LECAREUX – Mme MOREAU – MM. BEZZAOUYA – CORREIA – MICHEL – Mme MARQUETON – M. MARQUES – Mmes DRODE (sortie lors du vote des délibérations N° 11 à 13) – RADE (sortie lors du vote des délibérations n° 11 à 13) – MM. LORENZO – ATTIORI – Mmes LANCHAS-VICENTE – GIMENEZ – M. SANOGO – Mmes MISSOUR – SADKI – M. MOZER – Melle LABBAS – M. SEGURA – Mmes DEMONCEAUX – QUERUEL – MM. HERNANDEZ – GOLDBERG (arrivé à 20h15 à partir de la délibération N° 1) – CHALLIER – Melle ABDELLAOUI (arrivée à 20h15 à partir de la délibération N°1 – sortie lors du vote des délibérations° 14 et 15).

#### ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

##### **MANDANT**

Mme RODRIGUES  
Mme SAGO  
Mme PINHEIRO  
M. PALLUD  
Mme BARTHELEMY  
M. TELLIER  
M. LAOUEDJ  
Mme FOUGERAY  
Mme BEZZAOUYA

##### **MANDATAIRE**

Mme BELMOUDEN  
Mme MISSOUR  
M. CHAUSSAT  
Mme MAROUN  
Mme NICOT  
Melle LABBAS  
Melle ABDELLAOUI  
M. SEGURA  
M. CHALLIER

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme LAGARDE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

**ADOPTE**

à l'unanimité des votes exprimés (des élus de l'ancienne municipalité, inscrits sur la liste de M. SEGURA), les procès verbaux des séances du Conseil Municipal des 23 et 28 mai 2013 et 20 juin 2013,

**ADOPTE**

à l'unanimité des votes exprimés (des élus de l'ancienne municipalité, inscrits sur la liste de M. SEGURA, sauf deux abstentions), le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 mai 2013.

**PROCEDE**

à l'élection, par vote à scrutin secret, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, des délégués titulaires et suppléants appelés à siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres (délibération n°3 qui abroge la délibération n°2 du 18 avril 2014),

**par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :**

<b>PROCEDE</b>	<p>à la désignation du représentant de la Ville appelé à siéger au sein du Conseil de surveillance de l'Hôpital Intercommunal Robert Ballanger (<i>délibération n°1</i>),</p> <p>à la désignation des délégués du Conseil Municipal appelés à siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs – CCID (<i>délibération n° 2</i>),</p> <p>à la désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour siéger au sein des instances du Syndicat Paris Métropole (<i>délibération n°4</i>),</p>
<b>AUTORISE</b>	<p>le Maire, à signer :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• le protocole d'accord de coopération entre la ville d'Aulnay-sous-Bois, Aulnay Habitat et Toit et Joie concernant le quartier de Chanteloup (<i>délibération n° 6 qui abroge la délibération n°6 du 16 janvier 2014</i>),</li><li>• la convention d'attribution de subvention avec l'ACSE pour le financement de la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS), dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.), au titre de l'année 2014 (<i>délibération n°7</i>),</li></ul>
<b>DECIDE</b>	la mise en révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), la définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation ( <i>délibération n°8</i> ),
<b>EMET</b>	<b>un avis favorable</b> sur la prescription proposée par le Préfet de Seine-Saint-Denis relatif à l'établissement du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aérodrome Paris-Le Bourget ( <i>délibération n°10</i> ),
<b>ADOPTÉ</b>	la décision modificative n°1 du Budget annexe Assainissement, au titre de l'exercice 2014, afin d'assurer la bonne continuité des dépenses communales ( <i>délibération n°15</i> ),

**par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :**

<b>DECIDE</b>	la dénomination de la place actuelle « Place de l'Eglise » : « Place de l'Eglise – Parvis Jean-Paul II » ( <i>délibération n°5</i> ),
<b>APPROUVE</b>	la désaffectation et le déclassement du domaine public communal des terrains d'assiette des anciens chemins sur le site de PSA en vue de permettre à ID Logistics de déposer une demande de permis de construire ( <i>délibération n°9</i> ),
<b>FIXE</b>	les tarifs des restaurants municipaux applicables à compter du 1 <sup>er</sup> juin 2014 pour : <ul style="list-style-type: none"><li>• les repas des personnes bénéficiant du portage à domicile (<i>délibération n°11</i>),</li><li>• les repas des employés communaux, administrations et personnes extérieures (<i>délibération n°12</i>),</li><li>• les repas des personnes âgées dans les foyers restaurants (<i>délibération n°13</i>),</li><li>• les prestations « Fêtes et Cérémonies » effectuées pour les associations et autres demandeurs (<i>délibération n°14</i>),</li></ul>

PREND

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

### connaissance :

des décisions n°1 à 4 et 6 à 16 inclus concernant :

- la signature des marchés passés en procédure adaptée concernant :
  - l'organisation de séjours vacances au profit des aulnaysiens âgés de 6 à 17 ans révolus pour les vacances Hiver, Printemps, Eté, au titre de l'exercice 2014 (Lot n°7 : Association REGARDS),
  - l'exécution du feu et de la sonorisation du feu d'artifice du 14 juillet 2014 (Société Jacques Couturier Organisation),
  - l'organisation par la Direction Enfance Jeunesse d'une formation BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) à destination de jeunes aulnaysiens, en avril 2014 (Association UFCV Ile-de-France),
- la réalisation d'une fresque participative sur un mur de frappe désaffecté du quartier de Chanteloup (Association ART OSONS !),
- l'organisation par le Réseau des Bibliothèques une rencontre entre l'écrivaine Alice DE PONCHEVILLE et deux classes de l'Ecole Nonneville 1, le 12 juin 2014, dans le cadre du Club des Jeunes Lecteurs Critiques,
- la transmission des données de l'Etat-civil et des avis électoraux par internet à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques),
- l'entretien et la maintenance de l'ascenseur de l'école maternelle Louis Solbès, au titre des années 2014-2015 et renouvelable jusqu'en 2017 (Société ALMA),
- les contrats et avenants de location de logement dépendant du patrimoine communal,

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 21 mai 2014 à 22 h 25.*



**Bruno BESCHIZZA**  
Maire d'Aulnay-sous-Bois  
Conseiller Régional d'Ile-de-France